

COMPTE-RENDU du Conseil Municipal du 17 mars 2021

PRESENTS: D CLERC, M CURTENAZ, JC GODARD, P CHAILLOU, E CASENOVE, P MESSERLI, Y LEGER, P PITHIoud, A BERTRAND, P CASAZZA, C BORGEAT, B GARCIA, V BERTHIER, N AUDET, F BACHMANN.

ABSENT :

Convocation du 11.03.2021

Ouverture de la séance : 18h30

Secrétaire de séance : Françoise BACHMANN

Auxiliaire : MOREL Charlotte (agent)

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU : Le compte rendu du 1^{er} mars 2021 appelle l'observation suivante :

- Pour l'achat du TBI il y avait 5 pour et non 6

Le reste du compte rendu est adopté.

FINANCES :

Elisabeth CASENOVE présente au conseil une synthèse du travail effectué par la commission finance afin de procéder aux différents votes expliqués ci-dessous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

Lecture est donnée au Conseil Municipal du compte administratif 2020, dont les résultats sont les suivants : **DEL04032021 – DEL05032021 – DEL06032021 – DEL07032021**

Section de fonctionnement :

Recettes	1 503 663.24 €
Dépenses	<u>893 036.02 €</u>
Solde	610 627.22 €
Excédent 2019 reporté	599 447.64 €
Résultat cumulé 2020	1 210 074.86 €

- L'excédent global cumulé de clôture 2020 s'élève à
1 925 323.23 €.

Section d'investissement :

Recettes	96 196.75 €
Dépenses	<u>112 043.18 €</u>
Solde	- 15 846.43 €
Excédent 2019 reporté	731 094.80 €
Résultat cumulé 2020	715 248.37 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal **approuve** :

- le compte de gestion 2020 dressé par le Trésorier
- le compte administratif 2020

D'autre part, le conseil Municipal adopte le compte administratif 2020 et le compte de gestion 2020 du **service de l'eau** dont les résultats sont les suivants :

Section d'exploitation :

Recettes	168 557.13 €
Dépenses	<u>152 020.31 €</u>
Solde	16 536.82 €
Excédent 2019 reporté	5 606.46 €
Résultat cumulé 2020	22 143.28 €

- L'excédent global de clôture 2020 s'élève à **230 275.47 €**

Section d'investissement :

Recettes	81 766.33 €
Dépenses	<u>45 584.54 €</u>
Solde	36 181.79 €
Excédent 2019 reporté	171 950.40 €
Résultat cumulé 2020	208 132.19 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2020 DU BUDGET PRINCIPAL ET CELUI DE L'EAU 2020 :

Il convient maintenant d'affecter les résultats pour les intégrer aux budgets 2021.
Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats comme suit :

Budget principal : DEL08032021

- Vu l'excédent de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2020, s'élevant à la somme de **1 210 074.86 €**.

DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement 2020 comme suit :

- **410 074.86 €** au compte **002** de la section de fonctionnement du BP 2021
- **800 000.00 €** au compte **1068** de la section d'investissement du BP 2021

Budget de l'eau : DEL11032021

- Vu l'excédent cumulé de la section d'exploitation constaté au compte administratif 2020, s'élevant à la somme de **22 143.28 €**.

DECIDE d'affecter l'intégralité du résultat de la section d'exploitation 2020 au compte **002** de la section d'exploitation du BP 2021.

VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2021 : DEL09032021

VU l'article 16 de la loi 2019-1479 de finances 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE de reconduire sans majoration, les taux votés en 2020, qui resteront donc comme suit :

Taxe foncière (bâti)	6.16 %
Taxe foncière (bâti) (ex part départementale)	<u>12.03 %</u>
TFPB Définitive	18.19 %
Taxe foncière (non bâti)	39.53 %
CFE	19.19 %

BUDGETS PRIMITIFS 2021 :

DEL10032021 Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de budget primitif 2021, en suréquilibre, comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes 1 636 074.86 €

Dépenses 1 106 468.00 €

Suréquilibre constaté : 529 606.86 €

Section d'investissement :

Recettes 1 530 305.57 €

Dépenses 922 448.20 €

Suréquilibre constaté : 607 857.37 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2021.

DEL12032021 Le Conseil Municipal adopte le budget primitif de l'eau, équilibré en recettes et dépenses comme suit :

- Section d'exploitation : **195 760.50 €**

- Section d'investissement : **282 454.16 €**

INSTRUCTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE M14: DURÉE D'AMORTISSEMENT DES COMPTES 204 : DEL13032021

VU l'obligation d'amortir les comptes 204 en M14

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'amortir l'ensemble des comptes en 204 pour une durée de 5 ans.

DONNE POUVOIR à M. le Maire de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en application de cette décision.

DEMANDES DE SUBVENTIONS :

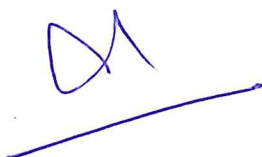
Le conseil municipal autorise le Maire à faire des demandes de subventions auprès des différentes administrations concernant les projets 2021.

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES :

- Philippe CASAZZA informe le conseil que la commission communication a sélectionné trois propositions de logo. Un questionnaire a été donné à chaque conseiller pour avis avant de choisir un graphiste pour le finaliser.
- Patrick CHAILLOU explique que des travaux vont être entrepris dans les anciens locaux techniques au-dessous du Musée. Il y aurait une partie dédiée aux associations et une autre pour la location à une entreprise. Le rafraîchissement des façades est également envisagé.
- Jean-Claude GODARD annonce qu'un architecte paysagiste, Atelier Fontaine, a été retenu concernant le projet de requalification de la rue des Vignes, la rue du Fay ainsi que la rue de la Gravière.
- Valérie BERTHIER s'interroge concernant le dysfonctionnement des cloches de l'Eglise qui ne sonnent plus toutes les heures. La commune est toujours dans l'attente du devis quant à l'intervention pour la remise en service normal.
- Bénédicte GARCIA sollicite la présence de chacun pour la matinée nettoyage de printemps qui se déroulera le samedi 10 avril prochain. Chaque participant se verra offrir un présent à l'issue de cette matinée.
- Anne BERTRAND soulève la présence de chenilles processionnaires au niveau du Tennis et demande quels moyens peuvent être mis en place pour éviter leur descente. Chaque année le problème est constaté à plusieurs endroits dans la commune. Des devis doivent être demandés.
- Marcelle CURTENAZ fait un point sur la dernière commission vie associative. La répartition des subventions aux associations est bien avancée. Le retour à la vie active du village est fortement souhaité par la commission. Des décorations pour les différentes fêtes sont envisagées. La fête des mères et la fête de la musique sont également à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 20 h 20.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,
Didier CLERC

